

AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT : *on vous accompagne !*

Vous souhaitez réaliser des travaux pour améliorer l'efficacité énergétique de votre logement ou l'adapter à une perte d'autonomie ? Avec le PIG Habitat, vous bénéficiez d'un accompagnement gratuit pour le suivi des travaux et l'obtention des aides financières.

Marion Poulain,
Responsable habitat chez Soliha.



Le groupement Soliha, CDHAT, Biomasse est mandaté par le Département pour accompagner les

propriétaires dans leurs projets de travaux d'amélioration énergétique ou d'adaptation pour le maintien à domicile. Notre rôle est de les informer, de les conseiller, de faciliter leurs démarches de demandes de subventions mais aussi de les rassurer. Nous voulons être une entité de proximité en allant vers les Calvadosiens à travers les 24 permanences que nous tenons sur l'ensemble du territoire du Calvados mais aussi en allant à leur domicile pour leur proposer une vision globale des travaux à réaliser, vérifier la qualité et la faisabilité du projet et optimiser leur financement. Le propriétaire reste toujours acteur de son projet. C'est lui qui décide de ses travaux, choisit son artisan. Notre

accompagnement est neutre et gratuit et s'adresse à tous. Renseignez-vous, il y a toujours des possibilités de financement et d'accompagnement. »



Je m'informe...

« Bonjour, je voudrais effectuer des travaux dans ma maison. J'ai vu votre numéro mais je ne sais pas qui vous êtes... ». Au téléphone, Laetitia, conseillère habitat chez Soliha rassure son interlocuteur : « Nous sommes une association mandatée par le Département du Calvados pour

accompagner les Calvadosiens dans leurs projets de travaux. Où habitez-vous monsieur ? ». Surface du logement, type de travaux envisagés, revenu fiscal de référence... Après quelques questions, Laetitia annonce : vous êtes éligible au programme ! Vous allez recevoir une proposition de date pour une visite à domicile et un diagnostic de votre logement avec un conseiller technique. »



Je fais le tour des travaux...

« Nous avons acheté récemment cette maison et on voudrait changer les fenêtres et le système de chauffage. »

Après quelques questions, le conseiller technique propose : « on va faire un petit tour de la maison ? ».

Isolation des murs et des combles,

choix des fenêtres et des radiateurs, VMC... autant d'aspects évoqués pour envisager au mieux les travaux. « Voici les deux scénarios de rénovation que je vous propose et les aides auxquelles vous avez droit. Qu'en pensez-vous ? ».

Je dépose mon dossier...

Laurence, chargée d'opérations, vérifie les devis effectués par la propriétaire qu'elle accompagne avant la réalisation des travaux dans sa maison. « Tout cela m'a l'air correct, nous allons pouvoir déposer votre demande d'aide de financement. » La propriétaire s'interroge : « Quand les travaux

vont-ils commencer ? Est-ce que c'est moi qui vais les suivre ? ».

« Oui, c'est vous qui les suivrez. Vous pourrez les commencer dès que vous aurez reçu toutes les validations des aides par courrier. »



Appelez le
09 82 81 63 80.

Ce numéro local vous mettra en contact direct avec un conseiller habitat dans le Calvados.